

## FLASH INFORMATION N° 29

Décembre 2025

### Dossiers Travaux du 2<sup>ème</sup> semestre 2025 :

#### Rue du Port et Chemins du Port et de la Pâturelle

Confiée à la Société EUROVIA la partie voirie, trottoirs, plateau surélevé et caniveaux a débuté ce 4 novembre et sera achevée pour la fin de l'année 2025.



Cette opération lancée depuis début 2024 représente un coût total d'investissement de 798 000€

#### Eglise communale

Nous avons poursuivi l'entretien de l'église en confiant à la Société TROLARD & BERNARD le traitement de la charpente. Le remplacement de 2 gouttières ainsi que la remise en état de l'étanchéité de la tour abritant l'escalier menant au clocher ont été réalisés par la Société CARTON COUVERTURE.



#### Canalisation eau pluviale Grande Rue



Le remplacement de 2 parties de canalisation détériorées a été réalisé par les équipes de la Société BARRIQUAND

## Vidéoprotection

**L'installation de caméras de vidéo protection va se concrétiser avant la fin de cette année 2025 les travaux débutant vers le 10 décembre.**

Bien que lancé fin 2023 ce dossier est resté bloqué en raison de la lenteur des services de l'Etat. Nous avons en effet attendu pendant plus de 9 mois le « feu vert » de la Gendarmerie et de la Préfecture de l'Oise.

Neuf caméras installées aux entrées du village et à 2 autres points stratégiques nous permettront de renforcer notre sécurité, fournir de précieuses informations aux Services de Gendarmerie et créer un maillage avec les communes avoisinantes. Notre réseau sera aussi raccordé au Centre de Supervision Départemental.

L'appel d'offre lancé en temps masqué courant 2024 nous a permis de retenir la Société CITEOS pour un montant de 50 000€ TTC et les demandes de subventions lancées début 2025 auprès du Département de l'Oise (19 500€) et de la

Un nouveau radar pédagogique (l'ancien ayant subi la foudre) sera installé à l'entrée du village, rue de l'Abbaye. Fixé sur le même poteau qu'une des caméras de vidéoprotection il sera raccordé au réseau électrique basse tension.

À



Région (10 100€) ont reçu un avis favorable courant septembre et octobre derniers.



*Nous devions obligatoirement attendre ces notifications d'accord de subventions avant de lancer l'installation des caméras ou nous aurions perdu lesdites subventions.*

***Bonne fin d'année et Meilleurs vœux***

*Les Elus Municipaux, Bénévoles du CCAS et les Agents Communaux vous souhaitent le meilleur pour traverser 2026 en toute sérénité.*

